

Ais je droit au 13eme mois en maladie

Par Fricker Marie gabrielle, le 07/12/2016 à 12:46

Bonjour mon conjoint travaille à la sncf depuis le 1er juillet 1991. Il est en arret maladie depuis le 11mois janvier 2016 a t'il droit à son 13eme mois merci pour vos réponses. bonne journee

Par P.M., le 07/12/2016 à 15:26

Bonjour,

Sauf erreur de ma part, la SNCF applique la Convention collective nationale de la branche ferroviaire mais avec de nombreux Accords d'entreprise, le plus simple me semble être de vous rapprocher des Représentants du Personnel...